



INFORMATIONS MAIRIE

LA COMMUNE RECRUTE !



La crèche recherche un agent pour compléter son équipe, un poste à temps plein est à pourvoir sur un contrat de 6 mois. Le CAP petite enfance est obligatoire. Pour postuler, adressez votre candidature à mdrumettaz.compta@orange.fr.

Renseignements au **04.79.63.78.07**

HORAIRES DE LA MAIRIE

Du lundi 14 au vendredi 25 février, le secrétariat de la Mairie sera ouvert les **lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00**.

ARCHITECTE CONSEIL, PERMANENCE



M. PERRON, architecte conseil, sera présent le **mardi 8 février** à la Mairie. Merci de prendre rendez-vous aux horaires d'ouverture ou au 04.79.63.64.00

DON DU SANG, SAUVEZ DES VIES !



Une collecte de sang sera organisée à la salle polyvalente le **mercredi 23 février de 16h00 à 19h30**. Vous devez vous munir d'une pièce d'identité et vous inscrire préalablement à l'aide du lien : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les conditions climatiques hivernales favorisent souvent les problèmes environnementaux de la planète. Voici **quelques gestes écologiques** à adopter durant l'hiver :

- Porter des vêtements plus chauds vous évitera de surchauffer votre logement. Cela vous permettra d'économiser de l'énergie et de l'argent.
- Dès que le soleil se couche, la température dégringole. En fermant vos volets, vous conserverez mieux la chaleur à l'intérieur de votre logement.
- N'oubliez pas de consommer des légumes de saison ! ceci réduira votre bilan carbone en mangeant de délicieuses courges, navets ou carottes.



DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME, NOUVEAUTÉ !

Vous avez un projet de construction ? Dans le cadre de la simplification des relations entre l'Administration et les citoyens, la commune de Drumettaz-Clarafond, en partenariat avec la communauté d'agglomération de Grand Lac et les services de l'État met en place un service permettant aux usagers de faire les **demandes d'urbanisme par voie dématérialisée**.

COMMENT CELA SE PASSE ?

Depuis le **1^{er} janvier**, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique sur le site : <https://sve.sirap.fr>

Accessible 7j/7 et 24h/24, le service de dématérialisation des autorisations d'urbanisme a de nombreux avantages. Dorénavant, vous n'aurez plus besoin d'affranchir en recommandé les nombreux exemplaires de votre demande, ni de vous déplacer en Mairie. Cette **simplification** vous permettra de **suivre l'avancement de votre dossier en temps réel**. Le traitement de votre demande sera optimisé grâce aux échanges simplifiés avec l'Administration qui se feront directement en ligne.

Tout autre moyen d'envoi dématérialisé du dossier ou des pièces complémentaires sera proscrit (par exemple, envoi sur une boîte mail). **Le dépôt papier restera possible en Mairie, ou par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception.**



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS



Le service des déchets de GRAND LAC collectera les objets encombrants, le **mardi 8 février** prochain. Inscription préalable au 04.79.35.00.51

ANIMATIONS



La bibliothèque, située au 100 chemin du Fiolage, est ouverte au public :

- les lundis de 16h00 à 19h00,
- les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
- les samedis de 9h00 à 12h00.

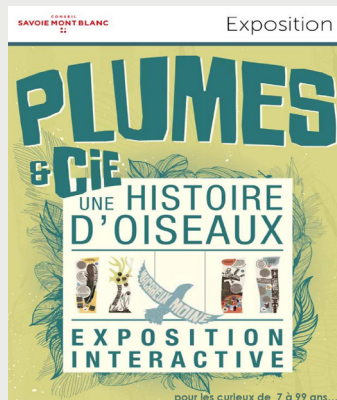
Tel : 04 79 63 69 04

Le pass sanitaire est obligatoire pour chaque évènement.

PLUMES & CIE

Exposition interactive ouverte à tous jusqu'au 16 février et visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque. De la simple visite en déambulation à la visite interactive guidée par une tablette, **plusieurs parcours sont possibles**. Il n'est pas nécessaire d'être

abonné à la bibliothèque pour venir découvrir le monde des oiseaux. Entrée libre et gratuite.



« CRÉE TON HISTOIRE ANIMÉE ! »

Viens créer ton histoire animée le mercredi 23 février ou le mercredi 2 mars de 10h00 à 12h00. Gratuit, sur inscription (places limitées). Atelier destiné aux enfants de 6 à 8 ans.



« RÉALITÉ AUGMENTÉE »

Explore la réalité augmentée avec un « Merge Cube » **le mercredi 23 février, de 14h00 à 16h00, ou le mercredi 2 mars, de 17h00 à 19h00**. Gratuit, sur inscription (places limitées). Atelier destiné aux enfants de 8 à 12 ans.

Le « Merge Cube » est un cube présentant un motif différent sur ses 6 faces sur lequel des applications dédiées peuvent superposer un modèle numérique 3D, en réalité augmentée.



ASSOCIATION « SKD MÉRY-DRUMETTAZ »

Le karaté club Méry-Drumettaz vous souhaite une **bonne et heureuse année 2022** !

Habituellement, pour la fin de l'année le club organise un apéritif avec ses adhérents. Hélas, en raison de la situation sanitaire, l'annulation de cet événement était inévitable. Une distribution de papillotes et de mandarines a néanmoins été organisée pour les plus jeunes.

Après les réussites de 7 karatékas ayant obtenus leur ceinture noire 1^{er} dan en novembre, 3 autres ont réussi leur grade en décembre : deux 2^{ème} dan, et une 3^{ème} dan.

Vous pensiez que la ceinture noire était l'ultime grade dans les arts martiaux ? Et bien non ! Lorsqu'on obtient la ceinture noire 1er dan, cela veut dire qu'on est au premier niveau de la ceinture noire... Le grade le plus élevé est le 12^{ème} dan, délivré à titre honorifique à un grand maître japonais suite à son décès.

Le championnat de Savoie combat a eu lieu le **11 décembre 2021**, avec quelques podiums pour le club. **Les participants sont qualifiés pour le Championnat Interdépartemental. Bravo aux participants !**



MAIRIE DE DRUMETTAZ-CLARAFOND

102, route du chef lieu, 73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND - 04.79.63.64.00 - www.drumettaz-clarafond.com

Accueil : Lundi 8h45 à 11h45 - 14h à 18h, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 17h30, Mercredi de 8h45 à 11h45